

Service de la Séance

PARIS, le 17 mars 2009

Rectificatif**QUESTIONS À UN MINISTRE****(mercredi 25 mars 2009, à 16 h 15)**

La Conférence des Présidents du mardi 17 mars 2009 a fixé les modalités d'organisation de la séance de **questions à Mme Valérie PÉCRESSE**, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui aura lieu le **mercredi 25 mars 2009, après les questions au Gouvernement**.

La durée de cette séance a été fixée à 1 h 30. La Conférence des Présidents a également fixé à **18 minutes** le temps attribué aux groupes **UMP** et **SRC** et à **6 minutes** le temps attribué aux groupes **GDR** et **NC**.

L'ordre de passage des groupes sera le suivant : UMP, Socialiste, radical, citoyen et divers gauche, Gauche démocrate et républicaine et Nouveau Centre.

La **durée des questions** comme celle des **réponses** a été limitée à **2 minutes**. L'auteur d'une question bénéficiera d'un **droit de réplique**, dans la limite d'**1 minute** et la ministre aura la possibilité d'y répondre pour 1 minute également avant que le président donne la parole à l'orateur d'un autre groupe. Le temps de la réplique sera imputé sur le temps du groupe.

Les inscriptions ainsi que les thèmes des questions devront parvenir à la Présidence (**division des Questions**) avant le **mercredi 25 mars 2009, à midi**.